



LA DÉMARCHE HQE®

La démarche Haute Qualité Environnementale est apparue en France il y a une quinzaine d'années. Ses objectifs sont à la fois de réduire et de limiter les impacts du bâtiment (construction et occupation) sur l'environnement et d'offrir des conditions d'occupation satisfaisantes en termes de confort, de santé, d'hygiène et de risques. Différents types de bâtis sont concernés : immeubles de bureaux, logements, équipements (collèges, gymnases...), etc.

La démarche HQE® en s'appuyant sur quatorze critères, préconise l'utilisation de matériaux propres : isolants écologiques, bois, pierre... et d'énergies renouvelables : panneaux solaires, chaudière à bois... ainsi qu'une meilleure orientation et isolation des bâtiments. Le concept a ensuite été appliqué en aménagement, notamment pour quelques opérations de zones d'activités.

